

La surveillance électronique :

Ce n'est pas un jeu....

Les institutions de notre canton ont été sérieusement secouées par l'affaire de la surveillance informatique des autorités judiciaires. A ce jour, la Commission spéciale de protection des données présidée par l'avocat de Porrentruy Olivier Vallat n'a toujours pas rendu ses conclusions.

Parallèlement, les députés ont appris à la lecture du Rapport du tribunal cantonal 2010 en page 2 que le groupe de travail appelé à se constituer sur demande des autorités judiciaires afin de fixer le cadre légal de la surveillance informatique dans la fonction publique ne verrait pas le jour. Ce groupe de travail devait également étudier les structures permettant d'accroître l'autonomie informatique des tribunaux. Le Ministre en charge du Service de l'informatique en 2010 était visiblement peu enclin à la constitution de ce groupe, tout comme semble l'être le Ministre actuel de la Justice. Aujourd'hui, le SDI a changé de département mais pas de Ministre.

Dans le même temps, à fin août 2011, notre canton a vécu ses premières « Journées de sécurité informatique », traduction libre de la langue anglaise qui n'engage que le soussigné. La sécurité informatique a ainsi été placée au-devant de la scène jurassienne pendant quelques jours. 500 personnes ont participé à l'événement. On apprend même que le concours de piratage a été l'un des moments forts, avec remise de prix aux meilleurs pirates !!!

Le décalage entre les inquiétudes des Magistrats de l'ordre judiciaire liées à leur indépendance et à la sécurité de leurs décisions, la passivité de certains membres du Gouvernement et les distractions de quelques « pirates informatiques » des temps modernes est complet et interpelle.

1. Quelles mesures ou actions concrètes le Gouvernement entend-il prendre pour répondre aux inquiétudes et sollicitations des Magistrats de l'ordre judiciaire selon leur rapport du 2010 en matière de sécurité et d'autonomie informatique ?
2. L'actuel Ministre en charge du Service de l'informatique entend-il relancer la constitution du groupe de travail sur la base de la séance préparatoire tenue le 26 mai 2010, et si oui, avec quelles ambitions ?
3. Le Service cantonal de l'informatique (SDI) ou des employés dudit Service ont-ils collaboré ou participé comme organisateur à la mise en place des « Journées de sécurité informatique » tenues à Delémont les 26 et 27 août 2011 ?

Delémont, le 7 septembre 2011

Groupe CS-POP et VERTS

Christophe Schaffter



N. Lachar

